

15/3/2007

Manifeste pour une révision du partage des ressources

Proclamé par le comité de pilotage Révision du partage des ressources – février 2007

Proclamé par le comité exécutif ALA/RUSA/STARS E– janvier 2007

Proclamé par le comité Révision du partage des ressources ALA/RUSA/STARS – janvier 2007

Si les bibliothèques souhaitent développer et promouvoir l'accessibilité à l'information, tout en continuant à en être des sources appréciées, nous avons la conviction qu'elles doivent améliorer leur système de fourniture d'information. L'harmonisation des opérations de partage de ressources, des politiques de gestion des fonds comme des systèmes de recherche et de fourniture d'informations en réduisant sensiblement les barrières au service rendu et les coûts tout en offrant des choix de service aux utilisateurs constituent des éléments essentiels pour encourager l'accès à l'information.

Nous croyons que l'utilisateur doit être en mesure de recevoir ce qu'il/elle veut dans des conditions qu'il/elle choisit sans se heurter à des obstacles inconsiderés de la part de la communauté des bibliothèques. Les bibliothèques rendent leurs fonds visibles au monde entier, elles doivent donc mettre à disposition un système international de fourniture de ressources ou bien un modèle de prestations qui associe les points forts de toutes les bibliothèques participantes. Pour atteindre ce but, nous pensons que les principes énoncés ci-après adoptés par les bibliothèques et les bibliothécaires encourageront cette forme de partage et de fourniture de ressources qui va renforcer le rôle des bibliothèques dans l'environnement informationnel en expansion tout en préservant l'intégrité des missions et des fonds des institutions :

1. Comme seules restrictions seront imposées celles qui seront nécessaires à une institution avec pour but qu'elles représentent le moins d'obstacles possibles à la satisfaction de l'utilisateur.
2. Les utilisateurs de bibliothèques devront se voir accorder les choix appropriés quant aux formats de fourniture, aux modes de livraison et types de prestations, notamment le prêt, la reproduction, la copie numérique, et l'achat.
3. On encouragera l'accès mondial aux ressources partageables grâce à des accords formels et informels de travail en réseau avec pour but le moins d'obstacles possibles à sa réalisation.
4. On considérera comme ressources partageables toutes celles détenues dans des institutions culturelles de toutes natures : bibliothèques, archives, musées, tout comme les compétences des personnels qu'ils emploient.
5. Les services d'assistance et de recherche documentaire (ou *services de référence*) sont un composant essentiel pour le partage et la fourniture de ressources, et doivent être rapidement offerts dans toute situation d'impossibilité a priori de fournir. Aucun document physiquement identifiable ne doit rester totalement inaccessible.
6. Les bibliothèques devront proposer leurs prestations à un prix raisonnable plutôt que d'opposer un refus mais devraient tout mettre en œuvre pour que ces prestations ne soient pas plus chères que des services commerciaux, comme les librairies.
7. S'inscrire à une bibliothèque devrait être une démarche aussi aisée que de s'inscrire à des services web commerciaux. Tout un chacun peut être utilisateur de bibliothèque.

Aujourd'hui, chacun de ces principes généraux est mis en œuvre à divers degrés par différentes institutions de manière concrète, que ce soit sous la forme de stock flottant ou de numérisation à la demande; que ce soit sous la forme de nouvelles politiques de prêts à des prestations

personnalisées payantes, que ce soit sous forme de demandes ou de fournitures sans intermédiaires. Le rapport “Rethinking Resource Sharing: Current and Future Innovative Directions” (*Réviser le partage des ressources : des axes innovants pour le présent et l'avenir*) développe davantage encore certains des projets et possibilités dans ce domaine.

De récentes études mettent l'accent sur l'expérience de nos utilisateurs ayant reçu des prestations personnalisées adaptées (notamment en termes de choix du prix, du délai et du conditionnement) et sur l'éloignement général de cette expérience par rapport aux mécanismes de recherche et de fourniture de ressources en cours dans les bibliothèques. Si beaucoup d'utilisateurs sont plutôt satisfaits des résultats de leurs recherches sur internet, le souhait de disposer de fonds de grande qualité les amène inmanquablement vers les bibliothèques. Pour fournir de telles informations, ceci implique l'exigence que les bibliothèques répondent à certaines des attentes en matière de prestations que les utilisateurs connaissent chez les vendeurs de livres sur internet, ce qui induit une inscription facile, des prestations de livraison à domicile gratuites ou payantes, et la meilleure qualité de service.

En raison du désir dans les bibliothèques de rester un centre de distribution des informations de la meilleure qualité, nous croyons que chaque institution doit réévaluer son modèle de prestations à la lumière des sept principes qui viennent d'être énoncés, revoir sa politique et son organisation du travail pour remplir ses missions de mise en commun et de fourniture de ressources et ouvrir son patrimoine informationnel à une plus grande accessibilité.

Soumis respectueusement par les membres du groupe Rethinking Resource Sharing Initiative Policy - Cultural Issues (*Révision de la politique du programme Partage des ressources et questions culturelles*)

Robert Daugherty, Bibliothécaire responsable des prêts, Université de l'Illinois à Chicago

Janifer Gatenby, Responsable des nouveaux développements commerciaux, OCLC Pica

Eric Hansen, Directeur – Partage des ressources dans l'Etat, Bibliothèque de l'Etat du Kansas

Jennifer Kuehn, Responsable des services interbibliothèques, Bibliothèques de l'université de l'Etat de l'Ohio

Pat Libera, Responsable du prêt entre bibliothèques, District documentaire de Weld, Greeley, Colorado

Carrol Lunau, Bibliothèque et Archives du Canada

Cyril Oberlander, Directeur des Services Interbibliothèques, Université de Virginia, Bibliothèque Alderman

Becky Ringwelski, Director Adjoint, MINITEX

Candy Zemon, Responsable de la stratégie commerciale, Polaris Library Systems